

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### **Vous êtes non résident fiscal français au moment de votre demande de souscription au contrat Puissance Sélection**

Ce questionnaire doit être signé et accompagné impérativement d'un justificatif de résidence fiscale (pour les résidents fiscaux hors de France) et ce conformément au nouvel article 564-1 du Code monétaire et financier.

Ce justificatif (établi dans les 12 derniers mois) peut être :

- Soit un formulaire RF5000 visé par l'administration fiscale attachée à votre résidence ;
- Soit une attestation de résidence fiscale délivrée par un organisme public du pays dont vous êtes résident ;
- Soit un avis d'imposition de votre pays de résidence ;
- Soit un certificat d'inscription consulaire (inscription possible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>).

En l'absence de ce justificatif, la souscription ne sera pas acceptée.

**AFFAIRE NOUVELLE**  
**Personne Physique**

**Désignation du Souscripteur/Adhérent**

N° de contrat (si connu) \_\_\_\_\_ Code apporteur (si connu) \_\_\_\_\_  
Nom du produit \_\_\_\_\_  
Nom (et nom de jeune fille) \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Pourquoi ce document ?**

Du fait :

- de la réglementation concernant l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal entre les pays de l'Union Européenne,
- de la réglementation concernant l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal résultant des accords bilatéraux ou multilatéraux signés par la République française,
- des règles édictées par le gouvernement américain en matière de lutte contre l'évasion fiscale (loi FATCA - Foreign Account Tax Compliance Act - loi fiscale sur la déclaration des avoirs américains investis à l'étranger) et de l'accord subséquent conclu le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américain,

Generali Vie est dans l'obligation de collecter les informations suivantes afin de déterminer de quel(s) pays vous êtes contribuable. Pour cette raison, nous vous demandons de répondre aux questions ci-dessous.

**Si vous avez déjà répondu aux questions FATCA dans le bulletin de souscription/adhésion (questions 1 à 3), nous vous invitons à répondre directement à la question 4 partie CRS-OCDE.**

**Questionnaire partie FATCA**

1. Êtes-vous citoyen des États-Unis d'Amérique ?  Oui  Non

2. Êtes-vous résident fiscal (\*) des États-Unis d'Amérique ?  Oui  Non

(\*) La définition de résident fiscal des États-Unis d'Amérique est indiquée à l'article « Loi FATCA » de la Note/Notice d'information valant Conditions générales.

• Si vous avez coché OUI à l'une des questions ci-dessus, vous ne pouvez pas signer le présent questionnaire et le Bulletin de souscription/adhésion. Nous vous invitons dans ce cas à vous rapprocher de votre Conseiller.

• Si vous avez coché NON aux deux questions ci-dessus, nous vous invitons à répondre aux questions suivantes :

3. Possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscale des États-Unis d'Amérique (TIN) mais vous n'êtes plus résident fiscal des États-Unis d'Amérique ?  Oui TIN \_\_\_\_\_  Non

**Questionnaire partie CRS-OCDE**

4. Êtes-vous résident fiscal (\*) dans un pays autre que la France ?  Oui  Non

(\*) La méthode d'appréciation de la résidence fiscale est indiquée en annexe du présent document.

Si vous avez répondu OUI à la question 4, merci d'indiquer le(s) pays dans le(s)quel(s) vous avez des obligations déclaratives en matière fiscales ainsi que votre numéro d'identification fiscale (NIF) correspondant lorsque le pays en délivre un :

Nom du pays \_\_\_\_\_ NIF \_\_\_\_\_

Nom du pays \_\_\_\_\_ NIF \_\_\_\_\_

Nom du pays \_\_\_\_\_ NIF \_\_\_\_\_

## Signature

En signant ce questionnaire, j'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.

Si j'ai complété les questions 1 à 3 dans le présent questionnaire, je certifie que je ne suis ni citoyen, ni résident fiscal des États-Unis d'Amérique. Je m'engage à fournir le certificat W-8BEN à mon Assureur si je possède un TIN.

Je m'engage dans tous les cas à informer mon Assureur en cas de changement de ma situation pouvant avoir un impact sur les réponses ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_, le | | | | | | | | | |

**Signature  
du Souscripteur/Adhérent**

Ces informations sont destinées à l'Assureur et sont nécessaires au traitement du dossier du Souscripteur/Adhérent. Ces informations sont susceptibles d'être transmises pour les besoins de la gestion de son contrat à des tiers, notamment à son Conseiller, ou pour satisfaire à des obligations réglementaires. Par la signature de ce document, le Souscripteur/Adhérent accepte expressément que les données le concernant leur soient ainsi transmises.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Souscripteur/Adhérent dispose d'un droit d'accès de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande auprès de Generali Vie - Conformité - TSA 70100 - 75309 Paris cedex 09.

## (\*) Annexe

### États-Unis d'Amérique (FATCA) :

Est résident fiscal des États-Unis d'Amérique, toute personne correspondant à au moins un des critères suivants :

- titulaire d'un permis de séjour permanent (Green Card) ;
- ayant cette année et durant les deux années précédentes séjourné plus de 183 jours au total aux États-Unis d'Amérique (Mode de calcul : les jours de l'année en cours comptent intégralement avec un minima de 31 jours, les jours de l'an dernier pour un tiers et les jours de l'année précédente pour un sixième) ;
- ayant déclaré ses revenus avec ceux de son conjoint américain.

À l'exception :

- des diplomates et employés des organisations internationales et leurs familles, sportifs professionnels sous certaines conditions, étudiants, professeurs ;
- des personnes ayant renoncé à la nationalité américaine ou à un permis de séjour permanent (Green Card).

Pour plus de précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des États-Unis d'Amérique, veuillez-vous reporter au site de l'IRS : <http://www.irs.gov>

### Accords bilatéraux et multilatéraux conclus par la France et Réglementation européenne (CRS-OCDE) :

Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du ou des pays(s) envers le(s)quel(s) vous êtes soumis à une obligation déclarative en matière fiscale.

Cette résidence fiscale et les informations correspondantes doivent être déclarées à Generali Vie dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'État concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale.

Generali Vie pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son Souscripteur/Adhérent et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publique (DGFIP) dans le but de satisfaire à ses obligations notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.